

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Éducateur Sportif / Conseiller Technique Fédéral
Nature du poste	Développement / Animation
Statut	CDI - Groupe 3 suivant la Convention collective du sport
Profil	Titulaire d'un Brevet d'État, BPJEPS ou DEJEPS Dynamique – ambitieux – rigoureux – fédérateur – pédagogue – social - autonome Expérience Mini-Basket Compétences en arbitrage et informatique de base
Temps de travail	35 heures hebdomadaires Annualisées
Résidence administrative	GAP
Mission principale	Assurer les interventions techniques dans les missions confiées Mise en pratique de la politique de développement du Comité Amélioration du niveau de l'encadrement technique Concilier sur le territoire les différentes pratiques
Positionnement du CTF	Sous la responsabilité du Président du CD et du bureau directeur

MISSIONS et ACTIVITÉS PRINCIPALES

DOMAINE DE DÉVELOPPEMENT	<p>Mission 1 : Actions de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mini Basket</i> Membre de la Commission Minibasket Label Départemental École de Minibasket Fête Nationale du Mini Basket (organisation, mise en place, synthèse, etc.) Aide technique à la création ou au développement des écoles de Minibasket - <i>Aides aux clubs</i> Suivi des clubs Aide à la création de projets-club Aide à la structuration des clubs - <i>Déclinaison des actions fédérales</i> Challenge Benjamin Basket Santé Basket 3x3 - <i>OBE</i> Gestion, organisation sur le territoire
---------------------------------	--

<p style="text-align: center;">DOMAINE TECHNIQUE</p>	<p>Mission 2 : Formation des Cadres</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Formation Animateur et Initiateur (délégation ligue PACA)</i> <ul style="list-style-type: none"> Organisation et coordination des formations Interventions sur les formations Participations aux jurys d'évaluation des formations - <i>Interventions techn & aides péda sur la formation des arbitres (C.D.O.)</i> - <i>Création & tenue du fichier Comité des entraineurs par niveau de compétences</i> - <i>Animations de soirées, journées techniques</i> - <i>Créations de documents techniques en liaison avec l'Équipe Technique Départementale (E.T.D.)</i> <p>Mission 3 : Formation du Joueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Détection pour les sélections</i> - <i>Mise en place et animation des entraînements, stages</i> - <i>Entretien de la bonne communication, du relationnel avec les parents, les clubs</i>
<p style="text-align: center;">DOMAINE NON TECHNIQUE</p>	<p>Mission 4 : Missions de management, de conseils et de représentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Membre de droit de la commission technique</i> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration des calendriers de formation, etc. - <i>Mise en place d'une E.T.D.</i> - <i>Participation à l'E.T.R. PACA</i> - <i>Participation aux réunions des Commissions (en fonction des demandes)</i> - <i>Participation aux activités des commissions mixtes (USEP, UNSS, etc.)</i> - <i>Aides sur les actions de promotion et/ou d'animation</i> - <i>Communication d'un compte-rendu auprès du référent du Comité à l'issue de chaque action</i> - <i>Présentation d'un bilan d'activité à l'issue de chaque saison</i> - <i>Création et suivi de projets</i> <p>Mission 5 : Tâches administratives et Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présence auprès des instances dirigeantes de l'association</i> <ul style="list-style-type: none"> Assemblée Générale : obligatoire Comité Directeur et Bureau : à la demande - <i>Réalisation des tâches administratives en liaison avec son emploi</i> - <i>Gestion du site internet et de la page Facebook</i>

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU CD

- ☞ Augmentation du nombre de licenciés dans les Alpes du Sud
- ☞ Assister les clubs en création – Soutenir techniquement les Clubs en difficulté passagère.
- ☞ Amélioration du niveau des joueurs et des entraîneurs
- ☞ Dynamiser l'image Basket sur les départements

Il est précisé que chaque demande d'intervention fera l'objet d'un accord préalable du Président du Comité Territorial en fonction sous la forme d'une lettre de mission.

À l'issue de ces interventions, une synthèse ou un rapport sera à adresser dans les meilleurs délais, à l'attention du Président de la Commission Technique.

PM : Article 2 du Contrat de Travail

« Les tâches inhérentes à la fonction sont susceptibles d'évoluer dans leur contenu et dans leurs modalités d'exécution, et ce à l'initiative du Président du Comité Territorial verbalement ou par écrit, selon les nécessités de l'organisation du Service »

ENTRETIEN OBLIGATOIRE
ENVOI D'UN C.V. et LETTRE DE MOTIVATION
avant le 20 juin 2020
RÉPONSE ASSURÉE

CONTACT

Mr Franck MONTAGNON

Président CT OA

06.87.01.40.22

president@alpesdusudbasketball.fr